



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des résidences de tourisme

Question écrite n° 36777

Texte de la question

Mme Fabienne Colboc appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation des résidences de tourisme. Les résidences de tourisme sont en grande partie détenues par des investisseurs particuliers qui en confient la gestion à des exploitants professionnels. Elles accueillent dans les territoires plus de 19 millions de touristes tous les ans et sont un vecteur essentiel de développement de ceux-ci. Elles sont particulièrement impactées depuis le début de la crise sanitaire en raison des restrictions mises en place. Malgré les mesures d'urgence déployées par le Gouvernement, les exploitants de résidences de tourisme se trouvent aujourd'hui en très grande difficulté et risquent de ne plus être en mesure d'honorer leurs engagements vis-à-vis des propriétaires bailleurs quelle que soit la localisation des résidences. Faute de revenus liés à leurs investissements, les propriétaires bailleurs ne pourront plus assurer le remboursement des crédits liés à ces investissements. L'année 2021, qui a débuté par une saison blanche pour les professionnels de la montagne, risque d'être difficile pour les entreprises du secteur touristique. Afin de les soutenir, il semblerait pertinent d'étendre le dispositif de crédit d'impôt, prévu au projet de loi de finances pour 2021 pour la période de confinement, aux loyers que les bailleurs accepteraient d'abandonner pendant la période de couvre-feu. Elle aimerait connaître sa position sur cette proposition et savoir si le Gouvernement envisage des mesures complémentaires pour soutenir le secteur touristique dont dépendent des milliers d'emplois.

Données clés

Auteur : [Mme Fabienne Colboc](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36777

Rubrique : Baux

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 mars 2021](#), page 1791

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)